

## P-V de l'Assemblée Générale de l'ARILS

Samedi 3 février 2007 - Lausanne

1. Accueil : Michaël, Marie-Jo, Sylvie, Fernande, Anne, Marlyse, et Lorette sont excusés.

Philippe demande si quelqu'un veut que les élections se déroulent à bulletin secret. Françoise interroge le comité : veut-il que les élections se passent à bulletin secret ? Aucun membre ne requiert les bulletins secrets, donc les élections se feront à main levée.

2. Ordre du jour : il est accepté à l'unanimité.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 février 2006 : il est accepté avec remerciement à son auteure.

4. Rapport du président : cf. texte de Philippe.

5. Rapport de la trésorière : cf. texte d'Angélique. Il y a encore un petit changement. L'enveloppe du SSP se monte à 2500 francs donc le bénéfice est de 7,70 francs. Dans le libellé, il faut corriger le nombre de jetons de présence remboursés (19 au lieu de 20 dans la parenthèse).

6. Rapport des vérificateurs des comptes. Lorette étant excusée, c'est Anita qui prend la parole et déclare que tout est en ordre. La veille de l'accouchement de Lorette, les comptes ont été vérifiés. Ce n'est pas une tâche évidente et on devrait demander à Procom de s'occuper de faire un décompte pour les mois chômés, afin d'éviter des tracasseries à l'Arils. Actuellement, Procom verse sa part de solidarité et le SSP envoie un décompte de son côté puis c'est à l'Arils de vérifier que tout soit en ordre. Anita est chaleureusement remerciée par Angélique pour toute son aide notamment en ce qui concerne les actifs et passifs transitoires.

7. Approbation des comptes. Les comptes 2006 sont acceptés à l'unanimité : toutes les personnes ayant travaillé sur ces comptes sont vivement remerciées.

8. Décharge du comité : par votation à main levée, le comité est déchargé de ses fonctions à l'unanimité.

9. Election du comité : Philippe annonce cette élection en 3 phases :

- Le comité désire être élu pour une année. Anne-Claude se demande s'il ne faudrait pas changer les statuts. Pour Catherine D, comme c'est quelque chose de collectif, il faudrait l'inscrire dans les statuts ; et si le roulement doit se faire chaque année, il faut voir comment assurer le suivi et la continuité qui est un bien précieux. Aujourd'hui, il n'est pas possible de changer les statuts car il aurait fallu l'annoncer dans la

convocation de l'Assemblée. Anne-Claude demande à ce qu'on y réfléchisse déjà maintenant. Pour Claire, dans les statuts, il est inscrit 2 ans pour éviter que les gens ne s'incrument. Aussi, n'importe qui peut démissionner et partir au moment qu'il choisit. Philippe réitère le fait que le comité en avait déjà parlé lors de l'AO, qu'il se sentait essoufflé et qu'il ne voulait pas partir dans l'urgence mais seulement mettre une échéance et ainsi avertir l'assemblée qu'il y aura des changements dès l'année prochaine. Nathalie a le souci que 6 personnes partant d'un coup, cela rende la relève plus difficile ; il faudrait que certains s'intègrent maintenant déjà dans le comité ou alors prévoir une transition de manière logique. Pour Christel, le comité veut préparer la suite et intégrer des nouveaux membres pour passer le relais. Mylène propose qu'on prévienne quelqu'un qui va prendre le relais. Martin pense qu'il y a un mélange entre l'élection qui doit se passer normalement (pour 2 ans) et une information qui relate le fait que le comité s'essouffle. Françoise trouve qu'on va un peu rapidement et qu'on devrait écouter la ligne de conduite du comité.

Finalement, on décide que l'élection du comité se fera pour les 2 ans à venir. L'information donnée aux membres est que certains membres du comité risquent de démissionner avant les 2 ans.

- La réélection du comité est à mettre en lien avec la ligne de conduite proposée par ses membres. Lors de l'AO de novembre, le comité a demandé du renfort car il avait perdu confiance en lui, doutait de ses capacités et avait l'impression de décevoir les membres face aux actes qu'il essayait de poser. Cette dernière année, le comité a pu clarifier des différences de points de vue et la manière de voir les choses. Il a testé ses convictions, sa philosophie. Cela a pris du temps. Et il a compris qu'il ne faisait pas l'unanimité.

Voici la ligne de conduite du comité : il veut éviter le tout dans l'urgence, le tout pour « Procom » (on a un lieu pour traiter de ce thème et les démarches se font pas à pas). Il y a bien sûr encore des défis à relever avec eux. Nous avons remarqué que lors de la réunion des collaborateurs, nous sommes 30 ILS et nous arrivons quand même à discuter même s'il y a des difficultés. Sur la masse d'heures de travail, la majorité des missions se passe sans problème. Les séances de médiation avec Procom se passent dans le respect et la discussion. Les revendications, dans leur fond, sont réelles mais il faut soigner la forme pour avoir une chance d'aboutir. Il faut travailler dans le sens du partenariat avec la reconnaissance de notre connaissance du terrain. La discussion doit éviter les agressions. Le SSP peut être une aide extérieure. Il faut un lien fort avec le SSP pour anticiper les problèmes éventuels avec Procom : il faut analyser avant de réagir. Il faut aussi faire de la place pour des éléments rassembleurs : des contacts, une formation continue qui a été mise de côté depuis un certain temps. C'est la voie dans laquelle le comité croit, et qui a déjà commencé. Cela laisse présager d'avoir une vie à côté des problèmes de Procom. C'est la

direction qu'on voudrait insuffler pour 2007. Le comité voudrait savoir si ses idées sont représentatives de l'Assemblée. Si le comité est réélu c'est que les membres acceptent cette ligne, dans le cas contraire, il faudrait revoir une autre composition du comité.

Angélique pense que, si c'est encore difficile et que rien ne change, le comité au complet risque de ne pas se représenter. Le comité doit se battre avec Procom, mais il aimerait mettre de l'énergie dans autre chose. Au sein de l'association, ce n'est pas simple et on pressent des tensions : ces 2 années de crise ont eu des conséquences sur le comité, sur les membres. La position du comité n'est pas confortable. Nathalie relève que, depuis la reprise de Procom, on n'arrête pas de négocier. Au début on a négocié « dur » et on en est toujours là. Elle comprend donc que le comité n'ait pas envie de continuer. On lutte et il ne faut pas espérer voir l'avenir trop en rose. Nous devons avancer sans être trop malmenés. Et comme on sait que tout ne sera pas rose, il faut qu'on soit solidaire.

Pour Anita, on est tous individuellement très fatigués. Françoise ne pense pas de la même manière et tempère en disant qu'une majorité se sent fatiguée (elle-même n'est pas fatiguée).

Pour Anita, il faut défendre un collectif en plus des tracasseries individuelles. Il faut que ça change à tous les niveaux et on est plus ou moins sensible. Françoise, avec sa philosophie peut passer outre. Mais que fera-t-on le jour où l'on sera tous épuisés ? Anita rappelle que les conditions actuelles sont le résultat de plusieurs années de négociation d'une association qui a accueilli de plus en plus de membres. Anita a besoin de dire qu'elle ne veut plus entendre « mais toi tu es plus compétente, tu peux le faire ! ». Selon elle, il ne faut pas mettre tout sur les épaules d'une personne au détriment de sa santé, et c'est aussi valable pour le comité. Anita et Anne-claude, ont besoin de le dire : le boulot qui se fait est « sourd », se déroule en sourdine ... 90 % du travail est bien fait mais même avec les sourds en réunion, on n'arrive pas à entendre (comprendre ?) ceux qu'on a en face de nous. Il faut que les membres de l'assemblée soient avec nous solidaires, on a besoin de sentir cette aide ! Françoise remercie Anita pour ses paroles mais lui conseille de prendre un peu de recul et de ne pas s'engager tout de suite. Françoise se dit prête à apporter son aide qui, peut-être, amènerait quelque chose. En tout cas, selon elle, pour qu'un bateau puisse naviguer en pleine tempête, il faut quelqu'un de stable. Il faut apaiser le climat, actuellement il y a trop d'émotions malgré des personnes magnifiques en place. Pour Philippe : il faut se préserver et il faut peut-être une aide extérieure. Anita dit avoir sa sensibilité, mais ce ne sont pas ses larmes qui font qu'elle est fragile. Sa sensibilité se marque ainsi et son burn-out date d'il y a 5 ans ! Anne-Claude pense comme Anita qu'il faut cautionner le comité. On est tous dans le même bateau et s'il y a peut-être une tempête, nous sommes tous des rameurs. Ramer tous ensemble est important sinon individuellement on

est un peu seul.

Selon Mylène, le comité fait un travail extraordinaire mais elle aimerait savoir de quoi il traite : elle se sent seule dans son coin sans avoir évolué depuis sa formation. Comment faire pour que cette volonté de cohésion soit plus concrète ? Comment être plus transparent pour qu'on soit plus informé ? S'il y a des échos positifs ça nous ferait du bien de le savoir. Mylène aurait envie de recevoir aussi des échos positifs et pas toujours négatifs. Christel rappelle que c'est aussi un souci du comité soit que l'information passe mieux. Anita précise qu'en ce qui concerne la médiation, des comptes-rendus peuvent être envoyés aux membres après la réunion en ayant l'aval de Procom.

Pour Claire, il y a des informations que le comité donne bien. Quand on n'est pas au comité on ne peut pas tout savoir, donc le comité essaie d'informer au mieux mais les membres ne peuvent pas être tous au courant de tout, il faut faire confiance. Pour Martin, l'engagement est à saluer. Ce sont ceux qui font qui disent comment ils le font et il accorde toute sa confiance au comité. Un des moyens serait de séparer les choses. Soit de travailler plus avec le SSP pour les revendications et de garder, au sein du comité, des projets qui le motivent. Les seules choses obtenues sont arrivées grâce aux rapports de force. Anne-Claude trouve que les informations sont un thème central et souhaiterait (ce n'est pas une critique) qu'on dise quand cela va être traité (dans un avenir proche ou lointain). C'est parfois des petits problèmes du genre interprétation de la CCT : qu'en fait-on ? La remarque aura-t-elle une réponse ? On attend et du coup on ne reparle plus de ces petites choses et si ce n'est pas entendu, qu'en fait-on ? Si l'on sait qu'on aura l'occasion de traiter ces petits problèmes, on est tranquilisé. Anne-Claude a besoin de planification, de savoir qu'on aura une rencontre et qu'on n'a pas besoin d'aller au front et de biller dans le cadre. Il faut noter, fournir la matière pour l'équipe qui va négocier. Il est important qu'on soit tous derrière. Anita propose de constituer un dossier et de restructurer la matière car maintenant tout part dans tous les sens et on a tendance à dire « ce n'est pas si grave, on peut laisser tomber ». Si on ne répond pas aux demandes telles que le tableau des annulations à remplir, on ne donne pas la matière à l'équipe qui va négocier. Philippe tempère en disant que c'est un début (médiation), qu'il y a déjà un petit chemin qui a vu le jour et qu'il faut voir entre nous comment se passent les prochaines rencontres.

Pause

A la question de reclarifier l'objet de l'élection (Catherine D), Philippe répond : c'est une élection du comité en place pour 2 ans avec la ligne de conduite exposée. Philippe se retirera de la présidence dans une année. A l'unanimité le comité est réélu.

- Elargissement aux nouvelles personnes élues pour une année au comité

(pour justement assurer la continuité et préparer la relève). Christel informe brièvement sur le fonctionnement du comité qui aimerait accueillir 3 nouvelles personnes : être membre du comité, c'est difficile mais ce n'est pas mission impossible. Séverine se propose dans le sens d'une aide comme une façon d'apporter sa contribution. Isabelle A. pense s'engager mais elle ne sait pas si elle sera vraiment effective dans son apport, même si elle se sent redevable. Et elle doit apprendre à mieux communiquer. Philippe précise que, quand on entre au comité, on est d'abord un membre et on apprend à voir comment cela se passe. Il faut surtout venir au comité avec l'envie d'y participer. Etre redevable c'est apprécié, mais l'important est d'avoir l'envie d'y participer. La charge du président doit être moins lourde au sein du comité avec une restructuration des charges, selon Anita. Claire ajoute que, quand on débute, on ne connaît rien et c'est un bon moyen de s'informer ; bien sûr on ne va pas donner la présidence à un nouvel arrivé. Isabelle ainsi qu'Anita s'engagent au côté de Séverine. A quasiment l'unanimité (un avis contraire), les 3 membres sont élues. Bienvenue à ces 3 personnes.

#### 10. Election des vérificateurs des comptes

Lorette se représente. Qui est volontaire pour remplacer Anita ? Martin et Françoise (mais Martin est plus compétent qu'elle, selon Françoise). Aïe, on ne doit plus le dire (« mais tu es plus compétent que moi ! ») : élus à l'unanimité.

**Prochaine Assemblée Ordinaire : 3 novembre 2007**

**Prochaine Assemblée Générale : 2 février 2008**

Fin de la partie statutaire

#### 11. Organisation du comité.

Anita a rejoint le comité pour un soutien concernant les affaires Procom-Arils. Notre perception des choses s'est affinée. Un effort de discussion est visible et les négociations se poursuivent. Si une personne extérieure pouvait être importante, comme il en a été discuté lors de la dernière assemblée, nous avons regardé du côté du SSP. Il s'agirait d'avoir une présence ponctuelle d'un délégué syndical à quelques-uns de nos comités en lien avec les négociations. C'est une bonne piste que nous allons approfondir et voir quelle est la personne, au sein du comité, qui fera le lien avec le SSP. La ligne de conduite ayant déjà été expliquée, nous allons nous attarder sur nos tâches au sein du comité et décortiquer nos « petites boîtes », soit qui fait quoi dans le comité.

Depuis le transfert du service, des événements difficiles ont émaillé notre réalité et ils ont provoqué des tensions de toute part (aussi entre les membres). Chacun a des façons différentes de vivre cette crise et on souhaite qu'il y ait un lieu pour s'exprimer, pour retrouver une cohésion. Au lieu que cette crise se sclérose, nous voudrions offrir aux membres un lieu de débat, d'échange et de discussion. C'est pourquoi, nous les convoquons à une séance de médiation le 24 mars à Lausanne.

## 12. Formation continue

Nous n'avons pas de nouvelles du pont Arels-Arils ... selon Sylvie, il n'y a pas vraiment de volonté et Anita relève qu'Yves était très motivé au début, des dates ont été bloquées pour une rencontre. C'est maintenant Viviane qui s'en occupe : apparemment les enseignants sourds ont reçu l'information qu'un week-end aura lieu à Ovronnaz. Ce serait du 25 au 27 mai 2007 (Pentecôte). Il faudrait qu'on ait une confirmation officielle et un contenu très clair. Christel demande que Sylvie prenne des informations plus précises auprès de Viviane.

Dates pour les Apéro-signes : elles seront envoyées à tous les membres Arils et aux sourds de Suisse romande (spectre assez large).

## 13. Rencontres Arils-Procom

Les échanges sont sincères même si on n'est pas d'accord. Les réunions Arils-Procom ont lieu une fois à Berne, une fois à Lausanne.

Philippe fait un retour sur les dernières rencontres. Procom et Arils ne mettaient pas les mêmes valeurs dans certains points. Dans la commission technique, c'était difficile de voir tous les problèmes. Il fallait toujours passer par Procom. Les séances se poursuivent. En Suisse allemande, ils disent que ça fonctionne mais il faut savoir que le système a été construit de concert entre Procom et les interprètes de la bgd. Ils ont un système qui marche en Suisse allemande et ils se sont entêtés à vouloir le faire marcher en Suisse romande sans consultation. Ce sont deux démarches très différentes car nous n'avons jamais été partie prenante. Sur le tableau des petites lettres (A, E, P, E, ...) on a passé presque une heure sur la 1<sup>ère</sup> ligne. Le E (évaluation) inclut le P (proposition) et le I (information). Du coup U.Linder va reprendre le tableau et clarifier.

Info générale : U. Linder nous a fait part de son intention d'indexer les salaires. Il voulait 2,3% pour le Temps Interprétation. Il voulait aussi que les augmentations se répercutent sur les interprètes qui travaillent depuis un certain temps. En contactant la BGD, nous nous sommes rendus compte que leur système (selon l'année) n'était pas judicieux et que la proposition de la BGD (décompte d'heures pour recevoir l'indexation) était meilleure. On s'est rallié à cette proposition plus équitable. Finalement, l'Ofas n'est pas entré en matière car depuis la signature des accords tarifaires avec Procom à l'été 2005, l'indexation du coût de la vie n'a pas dépassé 5 %. Aussi, Procom va prendre sur l'enveloppe des articles 74 pour l'augmentation actuelle.

Une info intéressante concerne le remboursement de l'AG et le forfait : si on arrive à 290 heures ou tout proche, Procom ne pinaille pas sur les quelques francs manquants. C'est noté dans notre P-V.

Procom va faire un contrôle qualité qui consistera en un questionnaire simple qui évaluera le service et l'interprète. Il mesurera la satisfaction du client (un peu comme les feuilles jaunes de la FSS). Procom doit consulter l'Arils avant de le faire, selon Anita et Martin. En Suisse allemande, les interprètes rencontrent ponctuellement Isa Thuner : on trouverait intéressant aussi de le faire en Suisse romande.

Feedback du client + groupe de référence (c'est en création en suisse allemande) qui s'auto-évalue et qui se revoit pour des critiques internes aux interprètes. C'est organisé en équipe de 4. Les interprètes qui vont observer et évaluer vont être rémunérés.

Procom va aussi discuter avec nous sur les points qui devraient figurer dans la séance des collaborateurs.

Remise au point de l'Arils avec le SSP : si le client sourd ne vient pas au rendez-vous (mais que le client sur la confirmation est l'AI) on prend en compte l'article 8 et non pas le 11. Serait-il possible de renvoyer ce document à tout le monde ? (demande de Séverine et de Martin).

Martin précise que c'est une autre philosophie et qu'on n'est pas seulement **interprète pour sourd**. C'est un autre regard sur notre travail. Il faut donc être exigeant sur la forme : la personne qui écrit au service est celle qui demande l'interprète. Quel est le tarif que paient les clients ? Martin relate qu'une étudiante qui faisait un travail de mémoire a reçu une facture de 130 francs + les frais de dossier (l'institut universitaire a fait un don de 10000 francs ...) on n'est plus dans un monde de charité ! Le service est ouvert aussi bien aux entendants qu'aux sourds. Maïté a précisé à un interprète que l'étudiant, réalisant un travail sur la surdité, doit le spécifier sur sa demande. Françoise apprécie et souligne cette intervention et trouve qu'être actif dans l'association c'est aussi prendre acte de ces faits : dans les services sociaux, par exemple, on ne paie plus les interprètes qui coûtent trop cher !

#### 14. Cominter

Sylvie est excusée (malade) et c'est Anne-Claude qui fait un compte-rendu. Pour les affiches imaginées par un graphiste sourd, nous devons donner notre préférence ainsi que l'ont fait les Suisses allemands et la Cominter.

Cf le mail d'Anne-Claude : il ne faut pas que le conflit avec Procom entache les relations avec l'Arils. Elle garde volontiers sa place mais la laisse si des personnes veulent la remplacer. Petit historique d'Anita quant à la Cominter. Le problème est que les plaintes émises par les clients ne sont pas toujours entendues par Procom. Il y a eu deux rencontres avec une médiatrice, puis sans médiatrice. Avis d'Anita sur la position d'Anne-Claude : il serait intéressant d'avoir une représentante de l'Arils travaillant chez Procom et une autre représentante extérieure (ex : comme Anne-Claude, travaillant comme interprète sans être employée par Procom).

La Cominter est mise sur pied pour le fonctionnement du service donc une personne extérieure n'est pas appropriée. Si Anne-Claude n'est plus active, elle ne peut plus nous représenter (cf statut). Françoise dit pouvoir s'investir s'il fallait quelqu'un mais il faut connaître ses défauts, à savoir trouver un côté positif avant de voir le négatif. Nathalie pense que c'est un peu comme le comité au sein de la Cominter, il y a beaucoup de choses qui se sont passées, il faudrait donc qu'Anne-Claude puisse poursuivre son travail. Il serait bien que les gens qui y sont, puissent rester car ils connaissent bien le domaine.

La Cominter a été créée pour parler des problèmes des clients, des situations d'interprétation. Et il y a aussi des points positifs qu'Anne-Claude soit à l'extérieur du cercle Procom. Les sourds se posent la question du bien-fondé de

poursuivre cette commission. Il y a beaucoup de points d'interrogation et selon Anne-Claude, il n'y a pas de moyens de collaborer, de communiquer, ... on se heurte à un mur. C'est important de relever l'ambiance : Viviane disait qu'il n'y avait plus de remarques car elles n'étaient pas entendues pas Procom. Martin trouve qu'Anne-Claude devrait continuer car elle a la mémoire et la « grande gueule » et Sylvie est consensuelle. A priori Sylvie continue.

Les membres sont-ils d'accord qu'Anne-Claude se représente à la Cominter en tant que membre de l'Arils avec la position particulière d'être à l'extérieur de Procom. ? Election à l'unanimité sauf une voix.

#### 15. EFSLI

A chaque Assemblée Générale on redemandera qui se sent de nous représenter à l'Efsli. Anne-Claude a envoyé un mail pour l'accès aux informations. Personne ne se présente. Le point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine AG.

#### 16. Enquête santé

Sur 24 envois aux membres, 21 en retour. La situation est stable et même en amélioration. Il y a quand même 4 personnes avec des douleurs permanentes (jour et nuit). Il faut faire attention car ces maux sont encore plus présents, dus aux tensions. Petits moyens : se reposer, étirement pendant les pauses, sport, thalasso, ostéopathie, acupuncture, massage, chiropractie. La reconnaissance de notre travail dure depuis 20 ans mais il faut se protéger. Le classeur est confié à Séverine.

#### 17. Pont interprètes-enseignants sourds de LSF

On attend des nouvelles de Viviane.

#### 18. Nouvelle formule du formulaire concernant les jetons de participation

A l'Assemblée Ordinaire, la nouvelle présentation de ce formulaire n'a pas suscité de remarques. Le comité a 0 jeton : nous proposons d'ajouter un jeton pour chaque comité et en fin d'année, chacun regarde s'il en désire le paiement ou s'il les offre à l'Arils.

.

Anita pense que la liste doit être revue (plus neutre) et s'adapter à l'évolution. Il faut reconnaître le travail de chaque membre quelle que soit sa représentation à tel ou tel comité, séance ou réunion.

#### 19. Divers

Anne-Claude précise que suite à sa démission, Procom lui a demandé de rester engagée jusqu'à fin juin. Ce qu'elle n'a pas accepté. Sa démission est donnée pour fin mars mais vis-à-vis de clients, elle ira jusqu'au bout des mandats scolaires. De mars à juin, elle pensait que ce serait hors contrat. Queloz le lui a déconseillé pour des raisons d'assurances sociales. Depuis fin mars, elle ne recevra pas de demande et elle a demandé aussi la levée de l'interdiction de concurrence. Anne-Claude a envie de travailler comme interprète mais pas à n'importe quel prix (prix plus bas). Elle ne veut pas induire de dumping salarial. Selon Anita, Procom peut

aussi l'attaquer pour concurrence salariale déloyale. Il faudrait qu'on puisse en parler ouvertement. Catherine D explique que depuis quelques mois, elle n'a eu que 3 mandats. L'AI n'entre pas en matière quand elle propose ses services et, s'ils disent oui c'est Procom qui met les bâtons dans les roues.

SignEcriture : un week-end sera mis sur pied à l'automne, certainement aux Paccots. Un travail pratique et théorique sera proposé et les participants pourront travailler avec les signes de Pisourd (support vidéo).

Valérie a un problème pour noter les heures d'interprétation quand la mission est plus courte que prévue (voir feuille envoyée par Mylène).

Martin met en garde : il faut faire attention à ne pas se tromper de cible, d'ennemis. De manière générale, il faut faire attention, en particulier le comité, et prendre garde au fait que le service se trouve entre Procom et les interprètes. Si le service est mal pris avec nous, c'est du pain béni pour Procom.

Pour la prise du P-V  
Catherine Tena